

# Procès-verbal

## Conseil d'Administration

### du 18 novembre 2010 - 14H15

Approuvé du Conseil d'administration du  
**03 février 2011**

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 18 novembre 2010 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Procuration à Mme Favreau
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M MOGUEDET Gérard	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président du Conseil d'Administration	Présent
M. NICOLAS Pascal	UFR Sciences	Excusé
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présent
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent puis procuration à M. Frère
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
M. DUMAS Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président aux Ressources Humaines	Présent puis procuration à M. Christofol
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Procuration à M. Lemaître
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présente
M. BADIH Yassine Titulaire	UFR Sciences Vis ton campus	Présent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Excusée
M. BLANC, suppléant de M. GAUDIN Christian	Conseil Général de Maine et Loire	Présent
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Procuration à M. Martina
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Procuration à M. Moguedet
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Procuration à M. Clédy
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Procuration à M. Boujon
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Excusée
<b>Total membres statutaires : 30</b>	<b>18 membres présents, 6 procurations, 6 membres absents</b>	

◆ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri-Marc PAPA VOINE - Secrétaire Général, directeur général des services  
Mme Nicole GUEHO - Représentante du Recteur  
Mme Chantal REMERAND - Agent comptable

◆ **Membres présents invités par le Président**

M. Didier LE GALL - Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines  
M. Olivier DUVAL - Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé  
M. Christian ROBLEDO - Directeur de l'ISTIA  
M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective  
M. Antoine FRAILE - Vice-président aux Ressources Humaines  
M. Jean-Louis FERRIER - Vice-président du Conseil Scientifique  
M. Eric DELABAERE - Vice-président du CEVU  
Mlle Charlotte GODIN - Vice-présidente Etudiante

◆ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Informations.....	4
1.1. Enquête relative au devenir des diplômés de Master 2 de l'Université d'Angers 2006-2007.....	4
1.2. Site web.....	4
1.3. Labex et Idex.....	4
2. Préparation du contrat quinquennal.....	4
3. Constitution d'un groupe de travail concernant la Prime d'Excellence Scientifique.....	6
4. Participation du VP CEVU au groupe de travail relatif au référentiel des équivalences horaires des enseignants chercheurs.....	6
5. Dispositions budgétaires et affaires statutaires.....	6
5.1. Remboursement des avances d'aide à l'installation des chercheurs nouvellement nommés à l'Université d'Angers.....	6
5.2. Demandes de provision pour risques et charges.....	6
5.3. Présentation et demande d'adhésion au Pôle de recherche, d'enseignement supérieur et de technologie sur l'alimentation et la nutrition (Ponan).....	6
5.4. Demande de subvention de l'ASUA.....	6
5.5. Décision de prorogation de la convention constitutive Campus France.....	7
5.6. Octroi d'une subvention suite à un vol d'ordinateur portable.....	7
6. Enseignements et vie étudiante.....	7
6.1. Convention concernant les étudiants de l'IMA admis à suivre certains enseignements de la licence « droit, économie et gestion ».....	7
6.2. Convention entre l'Université d'Angers et le groupe HECI Réseau universitaire international : délocalisation du Master mention « Sciences et technologies », spécialité «Ingénierie des systèmes industriels et des projets » (ISTIA).....	7
7. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA.....	7

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15 et rappelle aux administrateurs que la campagne d'emplois est retirée de l'ordre du jour puisque le CTP n'a pas pu s'exprimer sur ce sujet. Il explique qu'une réunion était programmée mais que le quorum n'a pu être atteint. En effet, les organisations syndicales, faisant état dans un courrier de certains dysfonctionnements concernant le CTP, ont préféré s'abstenir de siéger. M. MARTINA prendra, par l'intermédiaire de son Vice-président aux Ressources humaines, toutes les initiatives nécessaires pour lever les différents problèmes liés à l'organisation du CTP. Cette institution, à laquelle M. MARTINA attache beaucoup d'importance, est difficile à planifier. En effet, les emplois du temps et le respect des chronologies sont très difficiles à tenir : convocation 15 jours à l'avance, documents à transmettre, champs de compétence conséquent. Une convocation avant chaque conseil d'administration est quasiment nécessaire. L'organisation du conseil d'administration connaît également ses propres contraintes d'agenda, cela implique une grande capacité d'anticipation et l'introduction de nouveaux délais. Le courrier mentionnait d'autres difficultés, notamment sur le compte rendu et sur un vote dont le décompte était erroné. Un nouveau CTP est convoqué dans une semaine pour lequel aucune condition de quorum n'est requise. La campagne d'emploi sera traitée au conseil d'administration du 09 décembre 2010. Ce procédé aurait pu avoir des conséquences importantes puisque l'université a des contraintes pour faire remonter les demandes de publication de postes au ministère. M. MARTINA précise que ce dernier a accepté d'octroyer ce nouveau délai. Il présente les autres modifications de l'ordre du jour.

## **1. Informations**

### **1.1. Enquête relative au devenir des diplômés de Master 2 de l'Université d'Angers 2006-2007**

Cette enquête, actuellement communiquée aux administrateurs, est disponible sur le site de l'université sur la page du SUJO-IP.

M. MARTINA explique que ce document a servi de base à l'enquête ministérielle relative aux diplômés de Masters. Il s'insère donc dans la méthodologie ministérielle, avec toutes les contraintes décrites dans la note méthodologique. Cette enquête, extrêmement complète, a été réalisée grâce à un travail initié depuis longtemps à l'Université d'Angers, notamment par Mme FAVREAU. Il déplore la manière dont le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté les résultats de cette enquête. C'est-à-dire sans précaution et sous la forme d'un palmarès alors que le taux de réponse est différent suivant les universités et que ce classement contient des erreurs.

M. BOUJON présente l'enquête relative au devenir des diplômés de Master 2 à l'Université d'Angers de 2006-2007. Il remercie le groupe de travail cité en fin de document pour la qualité de cette enquête, notamment en termes d'items (degré de satisfaction sur l'emploi occupé, adéquation formation-emploi).

### **1.2. Site web**

M. MARTINA informe les administrateurs que le nouveau site web est livré. La phase de saisie des données est enclenchée.

### **1.3. Labex et Idex**

M. MARTINA explique que les projets de Laboratoire d'excellence remontent le 22 novembre 2010 dans le cadre des investissements d'avenir. L'Université d'Angers est très impliquée dans les projets de trois Labex : l'un concerne le pôle « Chimie-matériaux », le deuxième concerne l'Institut de recherche pour des systèmes agroalimentaires durable et le dernier relève du domaine des sciences humaines et sociales.

La démarche d'Initiative d'excellence avec la Région Bretagne prend forme. Le périmètre de cet Idex est en cours de finalisation.

## **2. Préparation du contrat quinquennal**

M. MARTINA explique que le document d'autoévaluation a été remonté à l'AERES. Ce dernier fait l'objet d'une diffusion restreinte et constitue un document de travail pour l'AERES. Il sera retravaillé sous la forme d'un rapport d'activité de l'ensemble de l'université, même s'il sera présenté en tant que rapport d'activité du président au titre de la LRU au conseil d'administration du 03 février 2011 si cette réécriture est menée à bien pour cette date.

M. MARTINA présente le document relatif à la préparation du futur contrat quinquennal dans le domaine de la recherche, de l'offre de formation et des relations internationales, la partie pilotage étant en cours de discussion avec les directeurs de composante.

Il rappelle que l'AERES procède actuellement à l'évaluation des laboratoires, celle des écoles doctorales

étant programmée courant décembre. Il annonce que pour l'établissement, sa visite concernant la partie « formation » et « pilotage » est prévue dans la semaine du 28 mars 2011. Il rappelle que cette audition est conclue par un rapport. Après plusieurs navettes, ce document est publié et fait l'objet d'une réponse du président.

M. MARTINA présente les éléments du dossier de séance. Il rappelle qu'il s'agit d'un document de travail. Il y apporte certaines précisions (ajout en gras) :

- page 5 : « *Certaines se regroupent pour améliorer leur lisibilité (par exemple en économie – gestion et en lettres–langues). **D'autres s'associent pour afficher un continuum de formation (ex : DUT, Diplômes d'ingénieur).** »*

- page 6 : « ***Enfin, la structuration du niveau L prend également appui sur l'offre de formation de l'IUT. Dans la continuité des cibles recensées dans le contrat d'objectifs et de moyens signé en 2009, il importe de poursuivre une collaboration étroite entre l'IUT et les autres composantes de l'université aussi bien du point de vue du développement de passerelles que de l'adaptation de l'offre de l'IUT aux conséquences des évolutions économiques, technologiques et professionnelles.** »*

M. Saint ANDRE constate l'absence de la filière Médecine autrement que sous la forme du L1 Santé. Il relève une erreur dans les tableaux relatifs à l'offre de formation avec l'apparition d'une L1 sciences pharmaceutiques.

M. DELABAERE explique que ces tableaux contiennent des manques et des imperfections. Les tableaux sont présentés sous la forme du LMD avec la mise en exergue des passerelles possibles, comme demandé par l'AERES. Il manque effectivement les formations de la filière santé et de l'école d'ingénieur et un certain nombre de passerelles. Effectivement la L1 Sciences pharmaceutiques n'a pas de sens et sera supprimée.

M. MARTINA explique qu'un paragraphe sera ajouté dans le document relatif au projet d'établissement global.

M. DENECHERE estime qu'un paragraphe du texte porte à confusion : page 2 : « Si cela s'avère possible, une SFR dans le domaine des Lettres, langues et sciences humaines sera demandé ». Il propose de retirer la formule « si cela s'avère possible » puisque le dossier est déposé. M. FERRIER explique qu'au moment de la rédaction de ce document, cela n'était pas encore le cas. La phrase sera donc actualisée.

Le document de présentation du contrat quinquennal 2012-2016 est approuvé à l'unanimité avec 24 voix pour.

M. FERRIER présente le volet recherche du document de préparation du contrat quinquennal et la structuration de la Recherche à l'Université d'Angers. Il explique le code de la couleur et de la ligne brisée du schéma regroupant les structures de recherche et il précise que ce document doit être actualisé :

- Pôle Santé : le laboratoire AME reste GUIHP (puisque la fusion avec un laboratoire nantais n'a pas eu lieu), le MNT devient le MINT.

- Pôle Lettres, langues et sciences humaines : le LPPL (noté LLPL dans le schéma) sera porté par l'Université d'Angers, ajout de la SFR Confluence.

Il est demandé d'ajouter à la légende l'explication de la ligne brisée.

M. FERRIER présente la liste des écoles doctorales. Une modification est apportée : l'Université de la Rochelle ne demande plus l'accréditation de l'EDSCE.

La liste des écoles doctorales, des unités de recherche et SFR pour le contrat 2012-2016 est approuvée avec 23 voix pour.

M. DELABAERE présente la cartographie de l'offre de formation LMD de l'Université d'Angers. Il évoque les différents partenariats avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la Région des Pays de la Loire.

M. MARTINA rappelle que la cartographie présentée est un point d'étape : les passerelles entre les formations seront complétées, la L1 Sciences Pharmaceutiques corrigée et le portail dans le domaine des sciences technologiques et santé sera ajouté.

Il rappelle également que le nouveau contrat portera sur 5 ans, les documents seront modifiés en conséquence.

M. FRAILE explique que toutes les spécialités des mentions des formations mentionnées ne sont pas toutes cohabitées avec un partenaire, contrairement à ce que laisse paraître le document. M. MARTINA confirme qu'il faudra trouver un moyen visuel de faire apparaître ces différences.

M. FRAILE remarque également qu'il manque le M1 Métier de la Traduction. M. DELABAERE lui explique que, d'un point de vue formel, la notion de spécialité n'existe qu'en M2.

Mme REY constate quelques erreurs concernant des Licences professionnelles et des Masters. Il manque le Master métiers de l'enseignement en Mathématiques.

M. ROBLEDO souhaite que le document « que faire après le BAC ? » soit complété par la troisième option proposée par l'ISTIA. M. DELABAERE explique que les tableaux présentés sont ceux concernant les formations actuelles. Le document de l'an prochain tiendra compte de ce complément.

M. ROBLEDO précise que le Master Ingénierie des systèmes de management de projets est également proposé en formation continue.

Il demande également si les DUT donnent accès aux licences générales mentionnées dans le document.

M. DELABAERE lui confirme qu'il y a une erreur dans les documents présentés.

### **3. Constitution d'un groupe de travail concernant la Prime d'Excellence Scientifique**

M. MARTINA rappelle que l'année dernière, le conseil d'administration avait approuvé la méthodologie d'attribution de la PES sous réserve qu'elle soit réétudiée l'année suivante. Pour ce faire, un groupe de travail va être constitué. Il présente sa composition.

M. FRERE et M. SAULNIER sont désignés pour représenter le conseil d'administration à l'unanimité avec 21 voix pour.

### **4. Participation du VP CEVU au groupe de travail relatif au référentiel des équivalences horaires des enseignants chercheurs**

M. MARTINA rappelle que le dernier conseil d'administration a approuvé la composition du groupe de travail relatif au référentiel des équivalences horaires des enseignants chercheurs. Or la part des tâches liées à l'enseignement dans ce référentiel est importante. La participation du VP CEVU au groupe de travail relatif au référentiel des équivalences horaires des enseignants chercheurs est indispensable. Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

### **5. Dispositions budgétaires et affaires statutaires**

#### **5.1. Remboursement des avances d'aide à l'installation des chercheurs nouvellement nommés à l'Université d'Angers**

M. MOGUEDET présente la demande de remboursement des avances d'aide à l'installation des chercheurs nouvellement nommés à l'Université d'Angers. Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour (1487,50€ : CF 911101).

#### **5.2. Demandes de provision pour risques et charges**

M. MOGUEDET présente les demandes de provision pour risques et charges concernant des contentieux en cours pour un montant total de 28800€ (CF 900). Elles sont approuvées à l'unanimité avec 21 voix pour.

#### **5.3. Présentation et demande d'adhésion au Pôle de recherche, d'enseignement supérieur et de technologie sur l'alimentation et la nutrition (Ponan)**

M. MOGUEDET présente la demande d'adhésion pour 2010 au Pôle de recherche, d'enseignement supérieur et de technologie sur l'alimentation et la nutrition (Ponan). Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour (3000 € : CF 900).

#### **5.4. Demande de subvention de l'ASUA**

M. MOGUEDET présente la demande de subvention de l'ASUA de 7 446€ pour 2011. Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.5. Décision de prorogation de la convention constitutive Campus France

M. MOGUEDET présente la demande de prorogation de la convention constitutive Campus France. Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.6. Octroi d'une subvention suite à un vol d'ordinateur portable

M. MOGUEDET présente la proposition d'octroyer une subvention de 700€ à une étudiante suite au vol de son ordinateur portable le 20/09/10. Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

**6. Enseignements et vie étudiante**

6.1. Convention concernant les étudiants de l'IMA admis à suivre certains enseignements de la licence « droit, économie et gestion »

M. DELABAERE présente la convention concernant les étudiants de l'IMA admis à suivre certains enseignements de la licence « droit, économie et gestion ». Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour sous réserve que les charges afférentes soient précisées par le terme « sociales ».

6.2. Convention entre l'Université d'Angers et le groupe HECI Réseau universitaire international : délocalisation du Master mention « Sciences et technologies », spécialité «Ingénierie des systèmes industriels et des projets » (ISTIA)

M. DELABARE présente la convention entre l'Université d'Angers et le groupe HECI Réseau universitaire international : délocalisation du Master mention « Sciences et technologies », spécialité «Ingénierie des systèmes industriels et des projets » (ISTIA). Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

**7. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA**

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 16H30.

**Le Président  
de l'Université d'Angers,  
Daniel MARTINA**



**Le Directeur général des services  
de l'Université d'Angers,  
Henri-Marc PAPA VOINE**

